



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mercredi 21 septembre 2022
à 11 h 30**

AVIS DE CONVOCATION

Conseil d'arrondissement – Inscription à la période de questions du public

Selon l'article 40 du Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement d'Outremont (AO-468) et l'article 325 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., c. C-19), les questions ne doivent porter que sur **les sujets à l'ordre du jour**. Considérant les circonstances particulières actuelles, la période de questions des citoyens sera exceptionnellement tenue comme suit :

Pour s'inscrire il faut aller sur le site Montreal.ca, choisir l'arrondissement Outremont, se rendre à la section « Conseil d'arrondissement et consultations publiques », choisir la date de la séance, cliquer sur le lien formulaire et compléter le formulaire Google disponible en ligne.

La question doit être reçue avant 10 h 45 le jour même de la séance extraordinaire. Toute question reçue après 10 h 45 ne sera pas traitée publiquement durant la période de questions des citoyens du conseil extraordinaire du 21 septembre 2022.

Pour envoyer une pièce jointe, vous devez transmettre votre question et la pièce jointe à l'adresse : secretariat.outremont@montreal.ca

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Mot du Maire et des élu(e)s
- 10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Outremont du 21 septembre 2022, à 11 h 30
- 10.04** Période de questions des citoyens

30 – Administration et finances

- 30.01** ADDENDA - Modification du calendrier des séances ordinaires 2022 du Conseil d'arrondissement d'Outremont afin de déplacer la séance ordinaire prévue le mardi 11 octobre 2022 au jeudi 6 octobre 2022

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1223711039

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Daa Gestion du territoire_du patrimoine et des services administratifs , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	ADDENDA - Modification du calendrier des séances ordinaires 2022 du Conseil d'arrondissement d'Outremont afin de déplacer la séance ordinaire prévue le mardi 11 octobre 2022 au jeudi 6 octobre 2022

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel addenda portant le numéro 1223711039;

Il est recommandé au conseil de l'arrondissement:

DE MODIFIER le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2022;

DE DÉPLACER la séance ordinaire prévue pour le mardi 11 octobre 2022 au jeudi 6 octobre 2022, à 19 H.

Signé par Marie-Claude LEBLANC **Le** 2022-09-20 14:56

Signataire :

Marie-Claude LEBLANC

Directrice d'arrondissement
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1223711039**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Daa Gestion du territoire_ du patrimoine et des services administratifs , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	ADDENDA - Modification du calendrier des séances ordinaires 2022 du Conseil d'arrondissement d'Outremont afin de déplacer la séance ordinaire prévue le mardi 11 octobre 2022 au jeudi 6 octobre 2022

CONTENU**CONTEXTE**

Conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19), le conseil d'arrondissement doit fixer la date, l'heure et le lieu de chaque séance ordinaire du conseil d'arrondissement et ce à chaque année et en donner avis public (art. 320 LCV).

Le présent dossier vise à modifier la date de la séance ordinaire du 11 octobre 2022, à 19 H, et de la déplacer au jeudi 6 octobre 2022, à 19 H.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantesLecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Guerda PHILISTIN

Secrétaire-recherche

IDENTIFICATION**Dossier # :1223711039**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Daa Gestion du territoire_du patrimoine et des services administratifs , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modification du calendrier des séances ordinaires 2022 du Conseil d'arrondissement d'Outremont afin de déplacer la séance ordinaire prévue le lundi 3 octobre 2022 au mardi 11 octobre 2022

CONTENU**CONTEXTE**

Conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19), le conseil d'arrondissement doit fixer la date, l'heure et le lieu de chaque séance ordinaire du conseil d'arrondissement et ce à chaque année et en donner avis public (art. 320 LCV).

Le présent dossier vise à modifier la date de la séance ordinaire du 3 octobre 2022, à 19 H, et de la déplacer au mardi 11 octobre 2022, à 19 H.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA21 160378 - 1213711012: Adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Outremont pour l'année 2022

DESCRIPTION

Les prochaines élections générales provinciales sont prévues le **3 octobre 2022** au Québec. Le présent dossier vise à modifier la date de la séance ordinaire du 3 octobre 2022, à 19 H, et de la déplacer au mardi 11 octobre 2022, à 19 H.

JUSTIFICATION

Articles 318, 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19)
Article 3 du Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement d'Outremont (AO-468).

ASPECT(S) FINANCIER(S)**MONTRÉAL 2030**

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Avis public dans le journal local avisant du changement de date de la séance
Diffusion du changement sur le site internet de l'arrondissement

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme à l'obligation prévu aux articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19).

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie DESJARDINS
Chef de Division - soutien administratif

ENDOSSÉ PAR

Jean-François MELOCHE
directeur d'arrondissement adjoint-gestion
territoire et sa

Le : 2022-07-20

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François MELOCHE
directeur d'arrondissement adjoint-gestion
territoire et sa